



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Combien de temps les personnels de l'éducation nationale vont-ils pouvoir faire face au manque de moyens et aux errements de gestion de l'IA-DASEN de Creuse ?

La semaine passée le SNUipp-FSU23 a encore une fois demandé à l'IA-DASEN de Creuse en instance de trouver une solution aux manquements de l'éducation nationale du département. L'IA-DASEN a refusé d'envisager des solutions à la situation catastrophique sur le terrain sous prétexte que « le budget serait à l'équilibre ». Aujourd'hui ce sont les personnels sur le terrain qui subissent la mauvaise gestion de la DSDEN23 au détriment de leurs conditions de travail, les élèves au détriment de leurs apprentissages et les familles.

Les remontées des personnels du département sont de plus en plus inquiétantes, les dysfonctionnements de plus en plus nombreux. A ce jour plus de 450 demi-journées d'absences non-remplacées nous ont été signalées (nous imaginons la réalité bien pire mais l'IA-DASEN refuse de communiquer une liste des non-remplacements), perturbant près d'un tiers des écoles du département (49 écoles). Les élèves qui n'ont pas d'enseignant sont répartis dans les autres classes de l'école : c'est donc toute l'école qui est perturbée. Pour les élèves et les enseignants de l'école de Saint-Maurice-la-Souterraine, cela correspond depuis la rentrée, sur les 47 jours d'école possibles à 12 jours de classe perdus -plus d'1/4 de l'année- (voir pièces jointes pour les autres exemples). Certains jours, nous avons compté jusqu'à 10 établissements perturbés par un défaut de service public.

Quant aux renforts annoncés à la rentrée aux écoles qui en avaient un grand besoin, les personnels, les parents et les enfants des écoles concernées ne peuvent souvent que constater que l'IA-DASEN ne tient pas ses engagements. Pour l'école du Monteil au Vicomte, la classe unique de la TPS au CM2 accueillant 17 élèves a pu bénéficier d'un enseignant surnuméraire 13 jours sur 27 possibles.

Pour le SNUipp-FSU23 le non remplacement des collègues de la Creuse est un facteur de risque psychosocial pour tous les personnels : les personnels des écoles comme les personnels administratifs. Quand les cadres de l'éducation nationale ont oublié qu'enseigner est un métier qui se prépare ce sont les personnels qui en pâtissent. Les titulaires de classe sont las de préparer des cours qu'ils ne peuvent mettre en place, s'inquiétant plutôt pour la sécurité physique des élèves quand ils en ont plus de 30 (voire 40!) car ils accueillent les élèves d'une autre classe; las de s'entendre dire qu'ils "ne sont pas prioritaires". Les remplaçants sont las d'être réquisitionnés en urgence, déplacés sans cesse, mettant eux aussi leur travail à la poubelle ou sans possibilité de préparer. Le mal-être est prégnant et totalement occulté par la DSDEN qui met en difficulté tous les personnels, sans distinction. En effet, lorsque l'administration convoque en formation des jeunes collègues, en poste pour la première année en leur annonçant à l'avance qu'ils ne seront pas remplacés de la semaine (voir mail joint), on peut supposer que la formation et le retour en classe sont plus que compliqués à vivre et peuvent mettre un collègue en échec (artificiellement créé par l'administration). D'autres personnels ont vu une formation à laquelle ils devaient participer annulée...

Ce manque de respect pour le travail des personnels et la scolarisation des élèves est également difficile à vivre pour les personnels administratifs qui ne sont pas responsables des choix de gestion mais doivent les annoncer. Autant de personnels dont le travail se retrouve saboté faute de moyens...

Le rectorat de Limoges est pourtant pilote sur la question des risques psychosociaux. Le recteur a d'ailleurs convoqué des directeurs pour venir travailler sur ce sujet mardi 15 novembre 2016. On peut supposer que c'est par crainte que les directeurs ne sachent pas de quoi parler que sur les sept remplaçants à mettre en place l'IA-DASEN de Creuse n'en a affecté qu'un sur une demi-journée, laissant deux classes face à un seul enseignant... Sans doute ce collègue aurait-il aimé participer à ce travail sur les risques psychosociaux autrement...

Les élèves les plus fragiles ne sont pas épargnés. Ainsi, à l'IME de Felletin ou à la SEGPA du collège de Bourganeuf, un enseignant n'a pas été remplacé pendant 15 jours consécutifs. C'est aussi la volonté de l'IA-DASEN de défavoriser la SEGPA du collège d'Aubusson où un enseignant titulaire de son poste a été, dans des conditions plus que contestables, réquisitionné pour effectuer un remplacement dans un autre établissement, au détriment de sa classe et ce de façon programmée sur plusieurs lundis. L'administration a ainsi volontairement saboté le projet pédagogique monté par une équipe et validé par le recteur. Encore une fois ce sont les élèves et les personnels qui subissent les manquements de la DSDEN23.

La priorité à la première scolarisation, si déterminante pour réduire les inégalités comme l'a prouvé la recherche, c'est dans notre département des classes maternelles de la toute petite section à la grande section à 28 élèves, comme à Naillat ou Saint Victor en Marche. Qu'en sera-t-il en janvier quand les 32 élèves inscrits seront présents ? La gestion des remplaçants amène par ailleurs de nombreuses classes maternelles à voir des remplaçants différents se succéder, quand il y en a un, comme dans les écoles maternelles de Saint-Sulpice-le-Guérotois, Saint-Agnant-de-Versillat ou Bourganeuf où l'Éducation Nationale n'apporte aucune stabilité pédagogique.

Cette situation met en difficulté les personnels, les élèves et leurs familles. Elle est aujourd'hui dénoncée par de nombreux parents d'élèves, qui aimeraient juste que « leurs enfants aient enfin classe » (voir pièces jointes).

Le SNUipp-FSU23 tient à saluer l'engagement et le professionnalisme de tous les personnels de notre département qui font face aux erreurs de gestion de la DSDEN 23 pour que les conséquences soient les moins graves possibles pour les élèves. Cette situation ne peut plus durer, les cadres de l'Éducation Nationale, ne peuvent continuer à nier tout dysfonctionnement et doivent aux citoyens creusois des explications, qui seront exigées par la FSU23 lors du CDEN de mardi 22 novembre.

Contact : SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53